

Journal municipal de Royaucourt - Domélien - Abbemont

Janvier 2020 N°14

Sommaire :

L'édito du Maire	P1
Les élus vous informent	P1
Infos.....	P2
Agenda.....	P3
Vos sites WEB.....	P3
Etat civil	P3
Dossier.....	P3
Un village qui bouge.....	P4

ÉDITO DU MAIRE

Nous sommes déjà à la fin du mandat que vous nous aviez confié par vos votes en 2014.

L'année 2020 sera marquée par l'élection d'un nouveau conseil municipal les 15 et 22 mars prochain.

L'action de la majorité municipale pendant ces 6 années a permis une amélioration importante de notre village dans bien des domaines.

Travaux d'investissements nombreux, embellissement et fleurissement, entretien et propreté au quotidien, valorisation du patrimoine et animations diverses.

C'est pour continuer le travail engagé depuis 2014, que j'ai souhaité me représenter à la tête d'une liste d'élus sortants et de nouvelles personnes désireuses de nous accompagner dans cette mission.

Améliorer le vivre ensemble sera l'un de nos objectifs prioritaires pendant le prochain mandat.

Je vous souhaite à tous une très bonne et heureuse année 2020.

Laurent Gesbert.

Vos élus vous informent

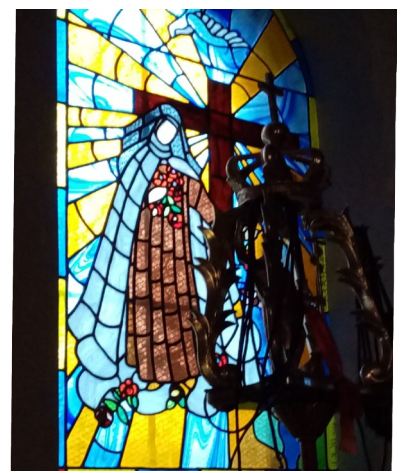
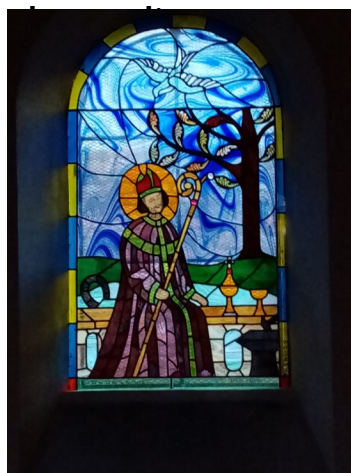
Les derniers vitraux de l'église sont posés

Les derniers vitraux du chœur de l'église ont été posés par nos agents aidés par monsieur Ludovic Debrincat que nous remercions vivement.
Ces 3 vitraux viennent terminés une longue série d'investissement commencée en :

- 2004 : première tranche des vitraux de la nef (2 vitraux); en même temps, restauration des vitraux de la chapelle de Domélien qui avaient été dégradés,
- 2005 : restauration de la rose de la façade dédiée à Saint Jean-Baptiste,
- 2006 : deuxième tranche des vitraux de la nef (2 vitraux),
- 2007 : troisième tranche des vitraux de la nef (3 vitraux),
- 2009 : création des 2 vitraux de la sacristie (les colombes de la Paix),
- 2012-2013 : création des deux premiers vitraux du chœur
 - la Sainte famille
 - Saint Eloi,
- 2015 : début de la création des 3 derniers vitraux du chœur
 - Sainte Thérèse
 - Saint Jacques-de-Compostelle
 - Piéta détournée (commémoration du centenaire des combats de la guerre 14-18 sur le plateau picard).

Ces vitraux ont été réalisés par monsieur Alain Galloin, maître verrier, installé en Ardèche.

Nous vous invitons à l'inauguration de ce magnifique travail, le samedi 11 janvier à 16h en présence de monsieur Patrice Fontaine, Conseiller Départemental de l'Oise, qui a contribué au financement.



Les Projets à venir

- changement des ampoules sodium par des leds pour les candélabres rues Verte, Montdidier et Morlière.
- nettoyage de la façade de la Mairie.

INFOS DIVERSES

Suite au décès de Monsieur Jean Arduin, nous tenions à vous apporter quelques précisions. Tout d'abord, monsieur Le Maire avait engagé avec le sous-préfet et les différents services de l'État (agence régionale de santé, services sociaux, DDT, ...) une procédure qui allait conduire à la mise sous curatelle de Monsieur Jean Arduin. Malheureusement, cette procédure n'a pas pu aller à son terme. En ce qui concerne l'habitation et le fait que ce monsieur n'ai pas d'héritier direct, ceux sont les cousins qui vont hériter de la succession. Au regard de la situation, des dettes en cours, de l'insalubrité des biens, ces derniers d'après nos informations devraient refuser la succession. Ce qui signifie que cette succession sera déclarée en déshérence. Après s'être assuré de l'absence d'héritier, les services fiscaux demanderont au tribunal la nomination du service des Domaines comme curateur. L'État deviendra propriétaire. En ce qui concerne la mairie, nous prendrons les dispositions nécessaires le moment venu.



Pendant la période hivernale, les pelouses sont fragilisées. Nous vous remercions d'éviter le stationnement et la circulation afin de ne pas endommager ces espaces.

La collecte des sapins de Noël aura lieu le vendredi 10 janvier. Merci de déposer votre sapin sur le trottoir sans décoration.



Votre Agenda

Etat Civil

Inauguration des vitraux et galette
des rois

Samedi 11 janvier 17h

Soirée dansante

Samedi 15 Février

Élections municipales

Dimanches 15 et 22 mars

Le repas des aînés est reporté au
printemps

Décès: Monsieur Arduin jean né en 1957



Retrouvez toutes vos actualités sur notre
site internet : www.royaucourt.fr

Dossier: pour voter aux élections municipales, il est encore temps

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite **au plus tard le vendredi 7 février 2020** :

-soit à la mairie

-soit par internet

(www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/listes-electorales-nouvelle-inscription)

Un village qui bouge

Noël

Malgré quelques vols de décoration et de sapins, les festivités de Noël se sont très bien déroulées.



Le saviez-vous

Le coût de scolarité pour un enfant de la commune scolarisé au regroupement scolaire de Ferrières « école des 8 villages » est de 2 103.76€ pour l'année 2019. Le coût moyen par élève sur l'ensemble des 8 villages est de 1 336.03€.

La différence est liée au mode de calcul de répartition de la contribution financière des communes fixé par 4 critères: le nombre d'élèves inscrits, la population communale, le potentiel fiscal de la commune et la dotation globale de fonctionnement (DGF) que perçoit la commune. Ces critères sont répartis à quotité égal de 25% chacun. Pour information, vos élus de la majorité ont voté contre l'approbation de ce mode de calcul.

En effet, avec ce mode de calcul basé sur la solidarité entre les communes membres du syndicat scolaire, par exemple, le coût pour un enfant de Royaucourt est le double de la commune de Crevecoeur.

Cette année, pour 13 enfants scolarisés, la commune a versé au syndicat scolaire la somme de 27 348.82€.

Depuis le début du mandat en 2014, la participation financière de la commune au syndicat a augmenté de 35%, en partie due, à la mauvaise gestion de ce syndicat.